



LES CASQUES DE (2) MOUSQUETAIRES (181

Dans le numéro 21 de Tradition, nous vous avons présenté le casque de la 1^{ère} compagnie des Mousquetaires, aujourd'hui, les fastes de la Restauration s'offrent une fois de plus à nos yeux. Le casque de la seconde compagnie, objet exceptionnel s'il en est, sera donc le sujet de notre 24 étude.

Casque de la deuxième compagnie, dit - Mousquetaire Noir - :

Bombe.

• En cuivre argenté, faite de deux coquilles ajustées et soudées à l'étain. Elle est percée sous le cimier de deux trous ventouses, pour la transpiration ; ainsi que de deux fois deux petits trous faits au



◀ **Les deux casques de mousquetaires (à gauche le « Gris » et à droite le « Noir ») reflètent à la fois la complémentarité et la différence de ces deux Compagnies. Coiffures idéales pour la parade, mais impensables pour le temps de guerre.**

(collection Musée de l'Empéri; photographie Raoul Bruon).

poinçon (deux à l'avant et deux à l'arrière) pour accrocher, par un fil métallique, la crinière.

● Le bas est entouré d'une frise en cuivre argenté, se relevant légèrement et formant une pointe au milieu de la bombe à l'avant et à l'arrière. A l'avant, cette frise porte sur fond sablé la devise « *Alterius jovis Altera* » (« Les autres traits d'un autre Jupiter ») le haut et le bas de cette frise sont décorés de deux moulures séparées par un petit ruban strié verticalement; à l'arrière elle est identique mais, au lieu de la devise, elle est décorée de petites fleurs dont les tiges s'enroulent les unes derrière les autres, le bas ne comporte qu'une seule moulure. La frise mesure, à la hauteur des rosaces, 23 mm de haut.

● Une grande croix distinctive (10) de 150 mm de haut et autant de large orne le devant, elle s'étend du bas du cimier jusqu'à la visière. Elle est composée de deux morceaux: le fond granité de la croix avec les flammes, en cuivre argenté; sur lequel s'adapte la bordure moulurée, la croix et les fleurs de lys, en laiton surdoré.

Elle est fixée à la bombe par une tige filetée soudée à l'arrière de la fleur de lys du haut (cette tige relie aussi le bas du masque et la coiffe), et une attache en laiton soudée derrière chacune des trois autres fleurs de lys (chaque attache est composée de deux pattes qui s'écartent à l'intérieur de la bombe).

Visière

● En cuivre argenté, cerclé d'une bande de laiton surdoré, repliée sur le bord extérieur, jointe à la visière par un rivet de cuivre à chaque bout et quatre en laiton sur le devant.

Elle est doublée pareillement à la visière du casque de la première compagnie. Mesure 60 mm à son milieu, est de forme ronde.

Couvre-nuque

● En cuivre argenté cerclé de laiton surdoré riveté en deux points, doublé de balseme cirée noire collée.

Jugulaires

● En deux parties de cuivre estampé et argenté: une rosace reliant une mentonnière au casque.

Mentonnière

● La rosace mesure 90 mm de hauteur, elle représente un faisceau de dix foudres, elle est maintenue au casque par trois petites attaches (deux pattes soudées, s'écartant).

Au centre, vient s'ajouter une petite tête de Minerve (11), en cuivre argenté, soudée à une quatrième attache qui traverse l'écaille supérieure de la mentonnière.

● La mentonnière est recouverte de dix huit écailles mobiles, bombées, dont les bords sont ciselés; l'écaille la plus large est fixée au cuir par deux rivets, alors que les autres sont agrafées; le cuir souple est gainé de velours noir et se termine par un double cordonnet tressé de fil d'argent avec gland argent.

(10) - La croix de la deuxième compagnie se différencie de celle de la première par le nombre de grandes flammes qui sortent des angles de la croix, cette Compagnie en a cinq principales.

(11) - Visage d'Athéna casquée, déesse symbolisant la sagesse et la prudence guerrière.

BERTRAND MALVAUX

4-1816)

▶ Cette gravure de Martinet présente les nouveaux uniformes des mousquetaires Noirs en 1814 (grand uniforme, petit uniforme et, au troisième plan, la tenue de manège). Le casque est l'une des parties les plus brillantes dans cette tenue, toutefois la forme incommode est mise en évidence sur ces personnages; la hauteur est trop importante, et le déséquilibre est accentué par la crinière coupée en brosse très abondante.

(collection Musée de l'Empéri).





◀
Casque des mousquetaires Noirs vu de face et de profil, ce modèle met en évidence la volonté de rupture avec tout ce qui pouvait rappeler l'épopée impériale. En conséquence la forme à la Minerve disparaît pour donner naissance à une bombe très ronde avec un cimier plus en avant, et une visière en forme de croissant. Le couvre-nuque apparut à la fin du Premier Empire est définitivement adopté. Ce que l'on retiendra de cette coiffure, c'est son caractère sévère mais élégant, où la crinière a une importance prépondérante. Les parties argentées sont d'apparence noires du fait de leur oxydation.

(collection Musée de l'Empéri ; photographie : Raoul Brunon).

• La base du cimier est repliée vers l'extérieur en forme de feston à écailles sur fond sablé ; pressé à la bombe par quatre vis en laiton doré à tête cônica par aileron et par la tige filetée traversant le bas du masque, maintenue en dedans par des écrous carrés en laiton.

Crinière

• En crin teint en noir, courte, coupée en brosse d'environ 70 mm d'épaisseur et débordant de 50 mm environ du cimier, elle occupe tout le dessus du cimier et se termine dans le bas par une queue flottante frisée d'environ 400 mm de longueur.

Coiffe

• Identique à celle du casque de la première compagnie, excepté qu'elle a, sur l'avant, une patte de cuir qui remonte vers l'intérieur de la bombe pour être serrée par la tige filetée du sommet de la croix.

Cimier

• Pointe à 110 mm en dessus de la bombe : il est entièrement en cuivre embouti et argenté, formé de trois parties : un masque et deux ailerons.

• Chaque aileron a le bord du haut rabattu à l'intérieur et festonné avec un ruban strié verticalement suivant le feston. Il est frappé d'une série décroissante de seize caissons dont le tiers inférieur porte, sur fond sablé, une corolle de feuillages, entre chaque corolle sort un foudre ; le bas des ailerons est bordé d'une moulure torsadée. Les ailerons sont soudés au masque

et reliés entre eux par deux larges barettes métalliques qui soutiennent la crinière.

• Le masque est orné, dans sa moitié supérieure, de nuées d'où sortent deux foudres se croisant et se dirigeant vers le bas, cette moitié est entourée de deux filets séparés par un ruban strié horizontalement ; la moitié inférieure est ornée : en son milieu d'un foudre s'élevant et, de chaque côté, d'une corolle de feuillages sur fond sablé, les bords de cette partie ne comportent qu'une seule moulure, qui est torsadée sur le bas.

Montage intérieur du cimier, montrant l'extrême vulnérabilité de cette conception. Les deux feuilles de cuivre estampé et argenté, découpées en aileron, ont pour seule armature deux barettes métalliques (en réalité une simple lamelle de métal soudée aux ailerons) dont la résistance peut être mise en doute, puisque sur cet exemplaire pourtant en bon état apparent, elles sont faussées et dessoudées !

(collection Musée de l'Empéri ; photographie : Raoul Brunon).

Les trompettes

Casque strictement identique au modèle des mousquetaires, excepté la couleur de l'ensemble de la crinière, qui est teinte en écarlate.

Les officiers

Les hypothèses soulevées pour les officiers des mousquetaires Gris peuvent être à nouveau envisagées.

Le capitaine lieutenant

Nous ne connaissons pas le casque qu'a porté le marquis de La Grange, mais l'on peut supposer qu'il avait une distinction similaire à celui du capitaine-lieutenant de la première compagnie, le Comte de Nansouty.

Aucune de ces coiffures ne comporte de marquage quelconque (ni matricule, ni poinçon), il est difficile de dire si la totalité des mousquetaires ont reçu leur casque. La réalisation « industrielle » des effets militaires permettait d'en fabriquer un tel nombre dans une courte période. On peut par conséquent supposer qu'il put être fourni à l'ensemble des mousquetaires *titulaires* et en *pied*, par contre rien n'est moins sûr en ce qui concerne les mousquetaires *surnuméraires*, exception faite des officiers dont certains de leurs casques nous sont parvenus.

Ces coiffures sont livrées dans une boîte de transport en bois, recouvert de toile cirée noire.

Il est envisagé à l'époque une coiffure pour chacune des deux Compagnies, avec bombe en cuir ; toutefois ce projet n'ayant jamais abouti et n'ayant pas eu d'application directe dans une autre arme, nous ne les détaillerons pas.

Côté collection, malgré des effectifs théoriquement égaux pour les deux compagnies et des états nominatifs indi-



quant trente cinq mousquetaires de plus dans la seconde, le casque des mousquetaires noirs apparaît aujourd'hui plus rare que celui des mousquetaires gris.

Importance donnée au décor au détriment de l'efficacité

Si ces coiffures sont de loin les plus luxueuses, ayant coiffé la cavalerie française, il faut reconnaître qu'elles n'ont aucun but défensif ! La finalité de ces casques a été totalement oubliée, au profit du faste et de la qualité des décors. Le modèle de la première compagnie, grâce

à ses nombreuses parties en laiton, pouvait offrir une légère protection ; par contre, celui de la deuxième compagnie avec sa forme impropre à des cavaliers, entièrement en cuivre (12) qui plus est de faible épaisseur pour donner une haute précision à l'estampage, ne pouvait offrir au soldat la moindre défense, il n'aurait pas même résisté à une chute de la hauteur de l'homme à cheval.

Par le contexte historique de la Première Restauration et du début de la Seconde, les Mousquetaires de la garde de Louis XVIII n'eurent pas l'occasion de prouver leur courage ; laissant dans la mémoire collective un souvenir bien fade de leur courte existence de 1814 à 1816. Toutefois, au-delà de leurs magnifiques uniformes, leur valeur et leur bravoure ne sauraient être effacées. □

(12) - Seul casque dans l'histoire de l'uniformologie française entièrement en cuivre, du fait que le cuivre « pur » n'offre pas une assez grande résistance employé de cette manière.

Bibliographie :

- *Histoire de la milice française*, 1724. Père Daniel.
- *Abrégé chronologique et historique de l'origine du progrès et de l'état actuel de la Maison du Roi et de toutes les troupes de France*, 1734. Simon Lamoral Le Pippre de Neufville.
- *Histoire des divers corps de la Maison Militaire des Rois de France*, 1818. M. Boullier.
- *La Maison Militaire du Roi 1814-1830*, 1889. E. Titeux.
- *Les coiffures de l'armée française*, (chapitre : Les coiffures de l'état-major). Margerand.

Remerciements :

L'auteur tient à remercier MM. - Raoul Brunon, Pierre Leclerc, Michel Petard, pour l'aide précieuse apportée à la réalisation de cet article.

